



MAIRIE DE MASSÉRAC
8 Rue du lavoir
44290 MASSÉRAC

Tél. : 02/40/87/24/18

Fax : 02/40/87/26/19

E-mail : masserac@wanadoo.fr

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Pouvoirs : 2

Excusé(s) et absent(s): 3 excusés, 1 absent

Conseillers votants : 13

Compte Rendu séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mai 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

Présents : Mesdames Stéphanie LAFORGE, Clotilde MOURAUD, Yveline KORCHEF, Soumaya GUILLOUX ;
Messieurs Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Julien RICORDEL, Régis CLAVIER, Thierry OLIVIE, Bruno MASETTO, Jean Michel HUBER.

Excusés : André CHASLES, Fabien DEMARCQ, Daniel GUILLET.

Pouvoirs : de Fabien DEMARCQ à Régis CLAVIER, de Daniel GUILLET à Jean Michel HUBER.

Absent(s) : Daniel POISSEL.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie LAFORGE.

Bulletin municipal

- Réflexion portant sur la possibilité de n'émettre qu'un écho municipal par an, en janvier. Une « information communale » à paraître en juillet viendrait se substituer à l'écho ; applicable le cas échéant en 2016.

Un sondage pourra être réalisé auprès de la population dans le cadre de l'enquête de satisfaction.

Monsieur le Maire invite à porter cette réflexion en réunion de commission Information/Communication/Site Internet qui se réunira le **lundi 15 juin à 19h00 en mairie.**

- Préparation écho juillet 2015.

Courrier transmis semaine 23 aux associations les invitant à préparer un article + photo pour le 15 juin au plus tard.

Chaque commission communale est invitée à préparer également un article.

Jumelage Fontaine d'OZILLAC

Le week-end initialement prévu les 6 & 7 juin 2015 a été reporté les 10 & 11 octobre 2015 (sous réserve de la possibilité de la commune de Fontaine d'OZILLAC).

Seront invités : le conseil municipal, le personnel communal et scolaire, les enseignants, les associations.

Un article préparé par le coordonnateur du jumelage figurera dans l'écho juillet : présentation de la commune, photos, associations...

Pique-nique communal du dimanche 14 juin

Préparé par la commission culturelle, ce pique-nique aura lieu le dimanche 14 juin 2015 sur le terrain de foot.

12h : photo

12h30 : verre de l'amitié offert par la municipalité

13h : mise à disposition de barbecues...

TAP, PEDT :

- **Soirée TAP du 9 juin 2015 à 19h00 – Salle Polyvalente:**

Presse invitée.

Cette soirée (animée par Mr le Maire) est destinée à présenter les activités réalisées cette année lors des TAP et ainsi mettre en exergue le travail également des bénévoles.

- **Organisation des TAP à l'école R DESCHAMPS 2015/2016**

- Comme déjà évoqué, la commune va lancer un recrutement d'un contrat d'avenir à mi-temps. Une offre avec fiche de poste, préparée par Mr le Maire, va être déposée à la Maison de l'Emploi de Guémené-Penfao.
- La demande d'agrément de service civique est en cours. A suivre
- Accord de principe pris pour l'intervention du SEJIE, une fois par semaine (le jeudi). Contact pris avec le SEJIE pour le chiffrage
- Les bénévoles seront sollicités à nouveau

Le conseil vote à l'unanimité le recrutement d'un contrat d'avenir à mi-temps.

- **PEDT**

PEDT distribué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Celui-ci est en attente de validation par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Recensement 2016 :

Date du recensement : 21 janvier au 20 février 2016

Nomination par arrêté municipal d'un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement : Julien RICORDEL ; Colette HOGUET est nommée coordonnateur communal suppléant.

A prévoir : le recrutement d'un agent recenseur

Convention Groupement Travaux Voirie MASSERAC/GUEMENE/CONQUEREUIL/PIERRIC

Le référent en matière de groupement de travaux avec les communes informe que l'appel d'offres a été lancé par la commune de GUEMENE, le marché est alloti (16 lots).

Le conseil municipal vote à l'unanimité la réalisation de travaux de voirie et donne son accord pour faire une demande de subvention auprès de la CCPR.

Une cartographie des travaux voirie 2015 sera insérée au bulletin de juillet.

Règlement cantine

Proposé par un élu.

Ce règlement va être inséré à l'écho municipal de juillet et sera envoyé en août aux parents avec le dossier scolaire.

Il est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Renégociation emprunts commune

La commune de MASSERAC va prendre l'attache de la CCPR afin de rencontrer le président et sa direction financière en vue de « vérifier » l'opportunité ou non de faire une renégociation d'emprunts de la commune et de démarrer le montage financier de la construction de la future station d'épuration.

Une info sur l'avancement de ce point sera faite au prochain conseil.

Notification de marché Etude loi sur l'eau à EF ETUDES

L'étude Loi sur L'Eau a été attribuée après commission d'appels d'offres au cabinet EF Etudes de BOUGUENAI. Un calendrier de réalisation des travaux (début de prestation, date d'achèvement) va être transmis au titulaire du marché avec sa notification.

Plan Communal de Sauvegarde

La commission PCS va se réunir le samedi 13 juin à 9h30 pour avancer sur le projet à déposer normalement fin juin : Monsieur le Maire et ses adjoints, Monsieur Bruno MASETTO, Monsieur André CHASLES.

Location salon de coiffure à partir du 1^{er} mai 2015

Le contrat de bail a été signé en nom propre par Mme Sonia MARCHAND à compter du 1^{er} mai 2015 pour la location du local communal salon de coiffure, rue saint benoit.

Etat des lieux réalisés

Personnel

Suite à la demande écrite d'un adjoint technique de la commune pour une demande de nomination au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 1^{ère} classe, le conseil municipal émet un avis favorable à l'avancement de grade et donc à la création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe au tableau des effectifs, à l'unanimité.

Convention de coopération pour la circulation de documents entre les médiathèques du réseau intercommunal

Afin d'améliorer les services rendus à la population et notamment la diversité et le choix de documents proposés en proximité, les médiathèques pourront procéder à la circulation d'une partie de leurs documents.

La convention a pour objet la détermination des engagements mutuels en vue de la circulation de documents entre la médiathèque intercommunale et les médiathèques municipales ou associatives.

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES et Informations diverses:

Remarque faite par un élu quant à son souhait de voir inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil : les bancs latéraux et murs de la salle polyvalente.

Prochaine date de Conseil Municipal :

Vendredi 27 juin ou Vendredi 3 juillet à 19h30
